

PRIORITÉ AUX CANADIEN-NES QUI ONT UNE MALADIE PULMONAIRE, DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Énoncé de position conjoint

22 janvier 2021

La Table ronde sur les maladies respiratoires mise en place durant la COVID-19 se veut un cercle de réflexion et d'influence en soutien aux Canadiens et Canadiennes en prises avec une maladie pulmonaire. Nous tenons à vous faire part de nos préoccupations collectives concernant la priorité à accorder à ces personnes vulnérables dans le cadre du déploiement des vaccins contre la COVID-19. La priorité qu'on leur accordera pour la vaccination contre la COVID-19, dans leur province ou territoire, est un sujet d'inquiétude répandue parmi les personnes vivant au Canada avec des maladies pulmonaires telles que l'asthme, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), la fibrose kystique, le cancer du poumon, la fibrose pulmonaire, l'hypertension pulmonaire, et ceux et celles qui sont à l'étape de pré- ou post-transplantation pulmonaire.

Le SRAS-CoV-2 est un nouveau virus dont les conséquences à long terme chez les patients qui en sont infectés sont encore inconnues. Par exemple, des données émergentes démontrent que les patient-es atteint-es de maladies pulmonaires interstitielles et de fibrose pulmonaire font partie des populations à haut risque les plus vulnérables à la pandémie. Des recherches récentes indiquent qu'en cas d'hospitalisation pour la COVID-19, le risque de décès pour ces patient-es est de 60 % plus élevé que pour l'ensemble de la population. Puisque les personnes vivant avec les maladies respiratoires, de même que leurs soignant-es, sont déjà un lourd fardeau pour le système de santé, qui est d'ailleurs accru depuis le début de la pandémie, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de les mettre à l'abri de tout risque d'infection. A ce titre, nous sommes d'avis que ces patient-es devraient être priorisés-es dans le déploiement des programmes de vaccination contre la COVID-19. Les groupes vulnérables présentant des troubles préexistants comme ceux-ci méritent d'obtenir une protection précoce. Nous souhaitons que vous preniez en considération notre avis et que vous serez en mesure de confirmer cette priorisation. Il est important que nous sachions, ainsi que la population visée, dès que possible à quel moment les patient-es touché-es par ces maladies peuvent s'attendre à recevoir leur vaccination contre la COVID-19.

Nous demandons donc le plus rapidement possible aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de prioriser, dans le déploiement de la vaccination, les personnes atteintes de maladies pulmonaires présentant un risque plus élevé de complications plus graves liées à la COVID-19. En priorisant dans vos plans de vaccination les Canadien-nes admissibles, vous protégerez à la fois les patient-es vulnérables qui vivent avec ces maladies et les professionnel-les de la santé qui s'efforcent de les protéger et de leur fournir des soins de grande qualité tout au long de la pandémie.



Association pulmonaire
Alberta & T.N.O.

Association pulmonaire
Manitoba

Association pulmonaire
Nouvelle-Écosse et l'Î.-P.-É

Association pulmonaire
Saskatchewan

Association pulmonaire
du Canada

RESPIREZ
l'association pulmonaire

RESPIREZ
l'association pulmonaire

RESPIREZ
l'association pulmonaire

RESPIREZ
l'association pulmonaire

RESPIREZ
l'association pulmonaire

Association pulmonaire
Nouveau-Brunswick
RESPIREZ
l'association pulmonaire

lung
health
starts
now
lung health
foundation



À propos de la Table ronde sur les maladies respiratoires pour la COVID-19 :

Depuis le début de la pandémie, la Société canadienne de thoracologie (SCT) a développé de nombreux énoncés de position offrant des conseils cliniques aux professionnel-les de la santé (www.cts-sct.ca/covid-19). En avril 2020, la SCT a convoqué une Table ronde pancanadienne du milieu respiratoire sur la COVID-19, réunissant des sociétés professionnelles et des organismes de patient-es. La Table ronde se réunit toutes les deux semaines afin d'échanger des informations sur les activités et stratégies liées à la pandémie, d'harmoniser les messages et de cerner les occasions de collaboration. Ses membres diffusent les conseils de la SCT à leurs mandants professionnels, et les transposent dans leur matériel et leurs programmes d'éducation du public et des patient-es. Cela permet aux professionnel-les de la santé et aux patient-es d'avoir accès aux plus récentes informations fondées sur des données probantes, de même qu'à l'expertise médicale sur des enjeux pertinents à leur santé pulmonaire.